

Talence, le 12 mars 2007



Direction des Ressources Humaines
Affaire suivie par Bernadette BERTIN
Tel. 05 40 00 60 41
DRH - n° *1440*

Mesdames et Messieurs les Directeurs des
Unités de Recherche

Objet : Election des membres du Conseil National des Universités (C.N.U.)
Scrutin du 16 octobre 2007

Réf. Arrêté du 19 février 2007 (Journal Officiel du 24 février 2007).

Des élections sont organisées en vue du renouvellement des sections du CNU. Le corps électoral, dont la situation est appréciée au 31 mars 2007, est composé :

- des professeurs d'université et maîtres de conférences titulaires, membres de droit,
- des enseignants-chercheurs assimilés (astronomes et physiciens, chefs de travaux, etc...) qui doivent choisir une section de rattachement,
- des directeurs et chargés de recherche qui remplissent une des conditions suivantes, s'ils en font la demande :
 - soit avoir effectué des enseignements à Bordeaux 1 pendant la période du 1^{er} septembre 2006 au 30 mars 2007,
 - soit exercer des fonctions dans les laboratoires liés par convention avec leurs organismes de recherche de rattachement,
 - soit être membre d'un des conseils qui assurent l'administration de l'Université ou des composantes ou des commissions de spécialistes.

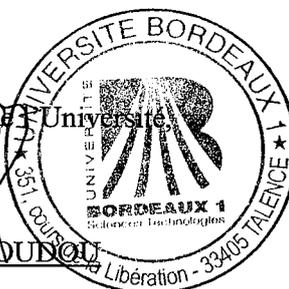
Je vous remercie de bien vouloir faire parvenir cette information à l'ensemble des chercheurs de votre laboratoire.

1) Ceux d'entre eux qui sont concernés et qui souhaitent participer à ces élections **devront retourner l'annexe III ci-jointe à la Direction des Ressources Humaines (351 cours de la Libération 33405 à TALENCE) au plus tard le 28 mars 2007, par courrier ou par mail (scannée) à b.bertin@drh.u-bordeaux1.fr.**

2) Cette annexe leur sera ensuite retournée dûment visée par le Président de l'Université. Ils devront la transmettre au Ministère par lettre recommandée avec avis de réception au plus tard le 13 avril 2007 à minuit le cachet de la poste faisant foi.

Le Président de l'Université

Alain BOUNOU
Alain BOUNOU



ANNEXE III

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES (A L'EXCEPTION DES SECTIONS 39, 40 ET 41)

Je soussigné(e) :

Madame, Mademoiselle, Monsieur (*)

Nom de naissance :

Nom d'usage (ou nom marital) :

Prénom :

Adresse professionnelle :

Directeur de recherche titulaire (*) de : (**)

Chargé de recherche titulaire (*) de : (**)

demande mon inscription sur la liste électorale du Conseil national des universités en section (***)

..... Collège (***)

Fait à, le

Signature

(*) Rayer la mention inutile.

(**) Préciser l'établissement public scientifique et technologique.

(***) Indiquer le numéro et l'intitulé de la section et du collège dans les cases correspondantes.

Attestation du chef d'établissement

Le Président ou directeur de l'établissement (1)

atteste que (cocher la case correspondante) :

L'intéressé a effectivement assuré dans cet établissement des séances d'enseignement entre le

L'intéressé exerce dans une unité de recherche liée par convention conclue à cet effet entre l'établissement et (2)

L'intéressé est membre (3)

Fait à, le

*Signature du Président ou
du Directeur de l'établissement*

Cachet de l'établissement

(1) Indiquer l'établissement concerné.

(2) Indiquer l'organisme de recherche.

(3) Indiquer le conseil ou la commission de spécialistes concerné.

Cette demande doit être adressée le 13 avril 2007, au plus tard à minuit (le cachet de la poste faisant foi), en Recommandé avec avis de réception, à l'adresse suivante : ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, secrétariat général, direction générale des ressources humaines (cellule informatique), 34, rue de Châteaudun, 75436 Paris Cedex 09.

ANNEXE V

LISTE DES SECTIONS DU CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS CONCERNÉES PAR CETTE ÉLECTION

NUMÉRO de la section	TITRE DE LA SECTION
01	Droit privé et sciences criminelles.
02	Droit public.
03	Histoire du droit et des institutions.
04	Science politique.
05	Sciences économiques.
06	Sciences de gestion.
07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générales.
08	Langues et littératures anciennes.
09	Langue et littérature françaises.
10	Littératures comparées.
11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes.
12	Langues et littératures germaniques et scandinaves.
13	Langues et littératures slaves.
14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes.
15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques.
16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale.
17	Philosophie.
18	Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l'art.
19	Sociologie, démographie.
20	Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire.
21	Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux.
22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique.
23	Géographie physique, humaine, économique et régionale.
24	Aménagement de l'espace, urbanisme.
25	Mathématiques.
26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques.
27	Informatique.
28	Milieux denses et matériaux.
29	Constituants élémentaires.
30	Milieux dilués et optique.
31	Chimie théorique, physique, analytique.
32	Chimie organique, minérale, industrielle.
33	Chimie des matériaux.
34	Astronomie, astrophysique.
35	Structure et évolution de la Terre et des autres planètes.
36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléobiosphère.
37	Météorologie, océanographie physique de l'environnement.
60	Mécanique, génie mécanique, génie civil.
61	Génie informatique, automatique et traitement du signal.
62	Energétique, génie des procédés.
63	Electronique, optronique et systèmes.
64	Biochimie et biologie moléculaire.
65	Biologie cellulaire.
66	Physiologie.
67	Biologie des populations et écologie.
68	Biologie des organismes.
69	Neurosciences.
70	Sciences de l'éducation.
71	Sciences de l'information et de la communication.
72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques.
73	Cultures et langues régionales.
74	Sciences et techniques des activités physiques et sportives.